Informations de base

2000/2007(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie **Subject** 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie **Zone géographique** Russie Fédération	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune, défense	OOSTLANDER Arie M. (PPE-DE)	23/09/1999

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
LIBE Libertés et droits des citoyens, justice, affaires intérieures	KESSLER Margot (PSE)	11/04/2000

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2316	2000-12-04
Affaires générales	2243	2000-02-14
Affaires générales	2406	2002-01-28
Affaires générales	2327	2001-01-22
Affaires générales	2356	2001-06-11

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
21/01/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/02/2000	Débat au Conseil		
22/11/2000	Vote en commission		Résumé
22/11/2000	Dépôt du rapport de la commission	A5-0363/2000	
04/12/2000	Débat au Conseil		

12/12/2000	Débat en plénière		
13/12/2000	Décision du Parlement	T5-0561/2000	Résumé
13/12/2000	Fin de la procédure au Parlement		
22/01/2001	Débat au Conseil		Résumé
11/06/2001	Débat au Conseil		Résumé
17/08/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		
28/01/2002	Débat au Conseil		Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2000/2007(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/5/12345

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0363/2000 JO C 232 17.08.2001, p. 0008	22/11/2000	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0561/2000 JO C 232 17.08.2001, p. 0079-0176	13/12/2000	Résumé

Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 28/01/2002

Le Conseil a pris acte du plan de travail de la présidence espagnole relatif à la mise en oeuvre de la stratégie commune de l'UE à l'égard de la Russie. Ce plan de travail met l'accent sur les objectifs suivants: - promouvoir la consolidation de la démocratie, l'État de droit et les institutions publiques en Russie; - soutenir les réformes économiques et sociales en s'efforçant de parvenir à un espace économique européen commun; - explorer les perspectives de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et développer la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures; - intensifier le dialogue politique et la coopération en matière de sécurité, de prévention des conflits et de gestion des crises; - développer la coopération en matière de non-prolifération et de désarmement; - progresser dans la discussion sur Kaliningrad et sur les éventuelles conséquences de l'élargissement de l'UE pour cette région; - encourager le dialogue et la coopération en matière d'environnement, d'énergie et de sûreté nucléaire; - poursuivre la coordination des actions réalisées par l'UE et les États membres dans l'intérêt de la cohérence et de l'efficacité de l'action de l'UE à l'égard de la Russie.

Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 13/12/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 491 voix, contre 19 et 35 abstentions le rapport d'initiative de M. Arie OOSTLANDER (PPE-DE, NL), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Toutefois, la plénière a adopté certains

amendements visant plus particulièrement à insister sur le respect des droits de l'homme. En particulier, la plénière a exprimé sa préoccupation sur le sort du journaliste Grigori Pasko, après la décision de la chambre militaire de la cour suprême de le faire juger à nouveau par un tribunal miliatire de Vladivostok pour espionnage et haute trahison, à cause de ses articles sur l'immersion de déchets nuclaires dans la mer du Japon par la marine russe. Par aillurs, le Parlement européen en appelle au Commissaire responsable de l'aide humanitaire afin qu'il se rende en Tchéchénie pour évaluer les besoins d'aides de la population civile, y compris dans les camps dits de "filtration", afin de s'assurer que tous les détenus sont traités dans le respect du droit international. Enfin, la plénière rappelle l'importance du rôle de partenaire que la Russie peut jouer dans les Balkans, et lui demande de jouer un rôle constructif dans le développement et la stabilisation de cette région. À noter également que le Parlement souhaite être dûment consulté avant que le Conseil ne propose une prolongation, une révision ou toute autre adaptation de la stratégie commune en faveur de la Russie.

Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 22/01/2001

Le Conseil a pris acte du plan de travail de la Présidence suédoise concernant la mise en oeuvre de la stratégie commune de l'UE à l'égard de la Russie. La Présidence entend accorder une priorité particulière au renforcement du dialogue politique et économique, à la consolidation de la société civile, à la lutte contre la criminalité organisée, à l'environnement, au désarmement et à la non-prolifération; en outre, elle soutiendra les efforts réalisés par la Russie pour satisfaire aux exigences qu'implique l'accession à l'OMC. Les relations de l'Union européenne avec la Russie seront en outre développées dans le cadre de la dimension septentrionale. Conformément aux conclusions du Conseil européen de Feira qui s'est tenu en juin 2000, la Présidence veillera en particulier à la mise en oeuvre du plan d'action pour la dimension septentrionale, notamment concernant l'environnement et la sûreté nucléaire, la lutte contre la criminalité internationale et la question de Kaliningrad. Une conférence des ministres des affaires étrangères consacrée à la dimension septentrionale se tiendra le 9 avril 2001 à Luxembourg. À cet égard, la Présidence a également souligné l'inquiétude persistante de l'UE face à la situation en Tchétchénie, notamment aux conditions humanitaires des réfugiés et de la population dans son ensemble.

Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 11/06/2001

Le Conseil a approuvé un rapport destiné au Conseil européen de Götegorg sur la mise en oeuvre de la Stratégie commune de l'Union à l'égard de la Russie. Ce rapport montre clairement que les efforts de l'Union ont été guidés par les objectifs stratégiques définis par la stratégie commune : - une démocratie stable, ouverte et pluraliste en Russie, régie par l'État de droit et servant de base à une économie de marché prospère, qui bénéficie également à toute la population de la Russie et à celle de l'Union européenne, - maintenir la stabilité européenne, en favorisant la sécurité mondiale et en répondant aux défis communs du continent par une coopération renforcée avec la Russie. Dans son examen et son évaluation, le rapport met l'accent en particulier sur les points suivants: - consolidation de la démocratie, de l'État de droit et des institutions publiques en Russie, - intégration de la Russie dans un espace économique et social européen commun, - coopération pour renforcer la stabilité et la sécurité en Europe et au-delà, - défis communs sur le continent européen.